

Lettres
d'Yves de
Chartres.

empêcher de défendre courageusement la cause de l'Eglise; que ceux qui approuvoient les Investitures faites par les Laïques, étoient hérétiques quant à leur sentiment: qu'au reste il ne vouloit point usurper les droits de l'Eglise de Sens; mais qu'elle fût soumise à l'Archevêque de Lion comme à son Primat.

Dans la deux cent trente-huitième adressée au Pape Paschal, Yves de Chartres le détourne, d'accorder un Evêque à l'Eglise de Tournay, & le prie de la laisser sous la Jurisdiction de l'Evêque de Noyon, sous laquelle elle a été depuis 400. ans, afin d'entretenir la bonne intelligence qui a toujours été en France entre l'Autorité Royale & le Sacerdoce; & de crainte d'exciter dans ce Royaume un Schisme pareil à celui qui est en Allemagne.

Dans la deux cent trente neuvième il fait compliment au Roi Louis le Gros sur son futur Mariage avec la Nicce du Comte de Flandres.

Dans la deux cent quarantième il avertit un Anachorete de faire cesser le scandale qu'il donne par sa trop grande familiarité avec une fille devote.

Dans la deux cent quarante & unième il écrit à Humbaud Evêque d'Auxerre, qu'il ne doit pas traiter de nouveau en présence d'un Comte, une affaire terminée par un Jugement Ecclésiastique.

Dans la deux cent quarante-deuxième écrite à Ouën Evêque d'Evreux, il décide que quand on sépare une Esclave mariée avec un homme libre, qui l'a épousée la croiant libre, l'on ne dissout pas un Mariage légitimement contracté, mais que l'on déclare seulement que la jonction de ces deux personnes est illicite, & leur Mariage nul suivant les Loix.

Dans la deux cent quarante-troisième il déclare à Gualon Evêque de Paris, qu'un mariage qu'on a voulu faire entre deux enfans au berceau est nul.

La deux cent quarante-quatrième est écrite au Pape Paschal en faveur de Hubert Evêque de Senlis, accusé par quelques Clercs devant son Metropolitan d'avoir vendu les Ordres Sacrés. Il avoit eu quelque Jugement défavantageux dans sa Province, dont il avoit appelé au Pape. Yves lui recommande son affaire.

La deux cent quarante-cinquième est adressée à Hugues Comte de Troyes, qui s'étant enrôlé dans la Milice de la Terre Sainte, vouloit quitter sa femme pour vivre dans le Celibat. Yves de Chartres loué sa résolution, & lui conseille de n'embrasser cet état que du consentement de sa femme & de vivre d'une manière réglée.

Dans la deux cent quarante-sixième adressée à Lisard Evêque de Soissons, il décide que le Mariage d'un homme qui avoit épousé les deux

seurs l'une après l'autre, quoi que le Mariage n'eût pas été consommé avec la première, ne d'Yves de Chartres. devait pas subsister.

Dans la deux cent quarante-septième écrite à Jean Evêque d'Orléans il le reprend de ce que l'Eglise d'Orléans avoit approuvé la proposition de décider par un Combat singulier, le différend qui étoit entre le Comte d'Orléans, & Radulphe Seigneur de Baugency.

Dans la lettre suivante il conseille à ce dernier de porter du respect au Comte d'Orléans.

Dans la deux cent quarante-neuvième adressée à Gilbert Archevêque de Paris, il décide que des personnes qui ont contribué à un adultère, ne sont pas capables d'être témoins contre la femme adultère.

Dans la deux cent cinquantième, il prie le Pape Paschal d'accorder à Radulphe Evêque de Worcester élu à l'Archevêché de Cantorbie, la confirmation de cette dignité, & le *Pallium*, quoi qu'il ne puisse pas aller en personne faire cette demande au Pape.

Dans la cinquante & unième adressée à Manasses Evêque de Meaux, il décide qu'on a bien fait de ne pas donner le Viatique à une personne qui avoit eu un vomissement.

Dans la deux cent cinquante-deuxième il écrit à Radulfe Archevêque de Rheims, qu'il ne trouvoit pas à propos qu'une femme soupçonnée d'adultère par son mari fâns aucune preuve, subit l'épreuve du fer chaud, & qu'il suffisoit qu'elle se purgeât par serment.

Par la deux cent cinquante-troisième il recommande au Roi Louis, Godefroy Evêque d'Amiens qui étoit fort maltraité dans son Diocèse.

Dans la deux cent cinquante-quatrième il excuse auprès du Pape Paschal Geofroy Archevêque de Rouën, de ce qu'il ne pouvoit pas aller en personne à Rome.

La deux cent cinquante-cinquième est une Lettre de consolation à Radulphe Abbé de Fuscien affligé de maladie; il l'exhorte à supporter patiemment ses maux; lui conseille de faire élire une autre personne en sa place pour gouverner le Monastère, & l'avertit qu'il ne faut pas réitérer l'Onction des malades.

Dans la deux cent cinquante-sixième il détourne Rainaud Cenobite, du dessein qu'il avoit de se faire Anachorete.

Par la deux cent cinquante-septième il rend compte à Philippe Evêque de Troyes, de l'accordement que les Chanoines Reguliers de S. Quentin de Beauvais, avoient fait entre Odon Prieur de S. Georges & quelques uns de ses Chanoines.

Dans la deux cent cinquante-huitième il recommande au Pape Paschal l'affaire de Hubert Evêque de Senlis.